

Bonne qualité de l'air en mars dans le territoire

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org
Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Information

- Le rôle des personnels des écoles et crèches [pour améliorer la qualité de l'air intérieur](#).
- Découvrez les chroniques du site internet d'Air PACA : [Air et Santé](#), [Les pastilles Crit'Air](#), [Les comités territoriaux](#), [Déménager pour changer d'air ?](#)
- Choisissez l'abonnement aux informations air (ville, région, quotidien, hebdomadaire) : www.airpaca.org/abonnements
- « Prévention et gestion des déchets verts » : un nouvel [appel à projet Ademe](#). Air PACA peut vous accompagner sur la partie [communication/sensibilisation](#). Vous êtes intéressés ? Déposez votre dossier avant le **2 mai 2016** à 16h.
- **24 plaintes odeurs** recensées dans le territoire à Tarascon, Martigues, Châteaurenard, Port-de-Bouc, la Fare-les-Oliviers, Ensues-la-redonne et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

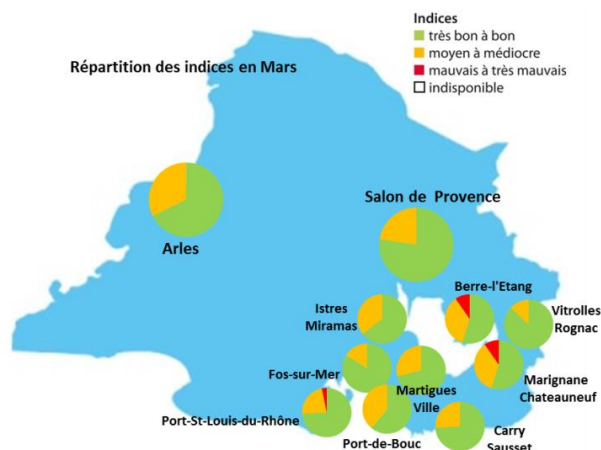
www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».

De bons indices en mars.

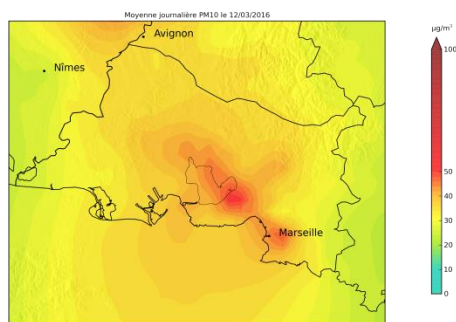
La qualité de l'air du territoire a été **bonne en mars** liée à des conditions météorologiques relativement changeantes.

La qualité de l'air a été **moyenne à médiocre de 13 à 39 % du temps** dans les différentes zones de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

Au cours des journées du 12 et 13 ainsi que celles du 21 et 22 mars [des apports en particules d'origine diverse](#) se sont ajoutés à celles émises localement pour occasionner de mauvais indices de la qualité de l'air notamment dans le secteur de Berre l'Étang et Marignane.



Des dépassements localisés en particules au cours du mois



Moyenne journalière en PM10 du 12 mars 2016

[visualisez les cartes](#)

• **Trois dépassements** de seuil réglementaire **en particules PM10** dans le territoire les 12, 21 et 22 mars à Marignane.

• **Aucun dépassement** des seuils réglementaires pour le **dioxyde de soufre** en mars.

• **Une procédure préfectorale d'information-recommandations concernant les particules en suspension** dans les Bouches-du-Rhône le 13 mars.

• **Huit procédures préventives de réduction temporaire des rejets industriels soufrés** activées en mars pour préserver la qualité de l'air des quartiers Sud de Martigues et de la ville de Port-de-Bouc.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)



contact.air@airpaca.org

www.airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06